

Saint-Genest-Malifaux

# Grand-Bois : un chantier de réhabilitation des voies forestières est en cours

Un chantier important est réalisé actuellement dans le Grand-Bois. Il s'agit d'améliorer les voies forestières utilisées pour les transports de bois.

Le projet global est porté par la Communauté de communes des Monts du Pilat. Ce programme s'intègre dans un programme national d'amélioration d'accès aux massifs. L'état des lieux a été fait sur tout le territoire Haut-Pilat par le Centre national de la propriété forestière : CNPF. Un second état des lieux a été établi quant aux gisements forestiers à exploiter. Il a été déterminé deux sites pour les massifs de plus de 100 hectares, dont le Grand-Bois, et un état des lieux pour les massifs de moins de 100 hectares.

### La communauté de communes a intégré le projet

Cinq communes sont concernées par cette piste d'accès aux forêts. La piste débute sur une petite partie haute de La Versanne, puis accède aux secteurs forestiers de Saint-Genest-Malifaux, puis Tarentaise, Le Bessat et Thélis-la-Combe.

Ordinairement, la compétence des chemins revient aux communes. Mais du fait qu'il y ait cinq communes concernées et une multifonctionnalité des chemins : ski, marche, transports de bois, défense incendie et captages d'eau de la ville de Saint-Étienne ; la communauté de

communes s'est portée maître d'ouvrage et maître d'œuvre du projet. Ce dernier est élaboré dès 2018.

Denis Thoumy est vice-président de la C.C (Communauté de communes), chargé de l'environnement, de l'énergie, de l'agriculture et de la forêt : « On a construit un plan de financement. Le Département s'engage pour l'exploitation forestière et le tourisme. L'État et le fonds européen Feader financent aussi. Nous engageons les travaux pour 5,6 km de rénovation et pour 1,9 km de création de pistes forestières. Sur la partie la plus en pente, une consolidation en béton sera effectuée. »

Jean-François Chorain, élu communautaire et conseiller départemental poursuit : « La demande est venue des forestiers, les chemins d'accès étant très dégradés. L'idée étant de faire une voie pour les camions grumiers qui chargent en bordure de parcelles forestières. La communauté de communes a également déposé le projet auprès des services architecture et patrimoine de l'État, le site des Trois-Croix étant un site inscrit.

Tous les aménagements doivent être soumis, nous avons obtenu un avis favorable. Ensuite, le projet a été présenté en conseil communautaire, approuvé et voté en 2021. Dans le Grand-Bois, les forêts sont essentiellement privées. Le projet a été soumis à la ville de Saint-Étienne, pour la protection de leurs nombreux captages. Il faut



J.F. Chorain, Denis Thoumy (au centre) et Étienne Coste, technicien CNPF. Photo Suzanne Drevet



La remise en bon état des chemins forestiers était indispensable pour le travail des forestiers, et leurs usages multiples en général. Photo Suzanne Drevet

aussi préciser que 60 % du territoire de la communauté de communes est occupé par

les forêts. C'est un élément très important au niveau environnemental et au niveau

économie ».

● De notre correspondante Suzanne Drevet

## Une collaboration efficace pour la réalisation du projet de voie forestière

Le travail sur cette action est commun. Étienne Coste (CNPF) assure l'assistance au maître d'ouvrage. Il est le représentant des propriétaires forestiers privés et apporte le conseil technique. Adrien Lajarrige a aussi participé au projet. Dans le Grand-Bois, 97 % de la forêt appartient aux propriétaires privés. Par ailleurs, l'Office National des Forêts et ses techniciens : Alain Thibaudet et Guillaume Sabot se sont occupés des actions de protection et de surveillance des captages de la ville de Saint-Étienne.

Pour respecter les milieux naturels : les travaux ont commencé en juillet après la période de nidification des oiseaux et pour préserver au mieux la reproduc-

tion des invertébrés. Nicolas Péaut, technicien Communauté de communes assurera le suivi des travaux.

### Six mois d'attente avant de mettre les pistes en service début 2024

L'entreprise Mazet de Riotord réalise les travaux. Elle recycle les matériaux récupérés au préalable sur d'autres chantiers de proximité. Ces matériaux sont concassés puis réutilisés sur place, ce qui induit moins de transports. Le chantier débuté en juillet 2023 sera achevé fin octobre. Il faudra ensuite, laisser stabiliser les chemins pendant la période hivernale. Six mois d'attente sont nécessaires avant de mettre les pistes en service.



Étienne Coste représente le Centre national des propriétaires forestiers. Photo Suzanne Drevet

début 2024. Par rapport à la route actuelle, une zone d'insertion

plus importante est prévue pour faciliter l'entrée des grumiers sur les

voies de la départementale 1082. Des barrières seront posées pour éviter tout autre trafic de véhicules, autres que celui des exploitants forestiers et ayants droit sur les parcelles. Les propriétaires forestiers ayant eux-mêmes une carte d'accès aux chemins.

La défense incendie devient un élément très important. Un accès rapide des véhicules d'incendies et de secours est primordial et un lieu de retournement est obligatoire et sera aménagé.

Randonneurs, cyclistes et skieurs retrouveront aussi de beaux itinéraires sur des chemins rénovés dans des forêts magnifiques. Les GR 7 et GR 42 traversent le Grand-Bois.

● De notre correspondante Suzanne Drevet